

C/o P.O.Box 140 104, 53056 BONN. GERMANY - Fax: (49) 228 / 61 23 81

CYCLE D'EMISSIONS DE VULGARISATION DE LA
DECLARATION UNIVERSELLE DES DROITS DE L'HOMME

L'adhésion de l'Ethiopie à la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme est inscrite dans la Constitution de 1994. Mais à ce jour aucune campagne n'a été menée pour familiariser la population avec le contenu de cette Déclaration. Ce projet a donc pour objectif d'expliquer chaque article dans un langage très simple et accessible à nos auditeurs dont le nombre est estimé entre 8 et 10 millions.

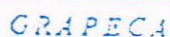
Ce projet est une suite logique d'autres initiatives déjà entreprises par GRAPECA. C'est une prolongation de notre action de sensibilisation de l'opinion éthiopienne aux problèmes des droits de l'homme commencée en 1991 avec la publication de la première version en langue AMHARIQUE de la Déclaration Universelle et d'autres Conventions internationales sur les Droits de l'homme. En 1997, une autre brochure d'une quarantaine de pages intitulée " Que signifie chaque article de la DUDH" et expliquant chacun des 30 articles fût réalisée par notre association.

Dès le lancement de RADIO ARC-EN-CIEL le septembre 1997, nous avons donné une lecture intégrale de cette Déclaration.

Le cycle de 30 émissions de 10 à 15 minutes chacune reprendra le textes de la brochure déjà réalisée en les simplifiant encore plus de façon à ce que le contenu de nos émissions soit accessible à nos millions d'auditeurs surtout dans les zones rurales de notre pays.

Le nombre d'auditeurs qui suivent les programmes de RADIO ARC-EN-CIEL en Ethiopie est estimé entre 8 et 10 millions. Nos programmes (surtout ceux consacrés à l'éducation civique et au problème ethnique) sont préparés dans un langage très simple de façon à ce que nos campagnes de sensibilisation et nos messages de fraternité entre groupes ethniques en Ethiopie soient bien reçus par ce large public dont la moitié au moins se trouve dans les zones rurales du pays.

Quant à l'impact de ces émissions de sensibilisation, il est à



$\partial \quad \partial \quad \partial \quad \partial$

КАГРЕНА

Groups de Recherche et d'Action pour la paix en Ethiopie et dans la Corne de l'Afrique
Research and Action Group for Peace in Ethiopia and the Horn of Africa

018 11 17 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35 36 37 38 39 40 41 42 43 44 45 46 47 48 49 50 51 52 53 54 55 56 57 58 59 60 61 62 63 64 65 66 67 68 69 70 71 72 73 74 75 76 77 78 79 80 81 82 83 84 85 86 87 88 89 90 91 92 93 94 95 96 97 98 99 100

III. LES AXES MAJEURS DES EMISSIONS DE RADIO ARC-EN-CIEL

1. LES EMISSIONS D'EDUCATION A LA PAIX: La radio cherchera à contourner les trois obstacles à la poursuite et l'approfondissement du processus de paix en Ethiopie (le scepticisme de la société quant à la viabilité de la voie pacifique, le refus de tout dialogue avec la société par un pouvoir violent et la surenchère de l'opposition armée) en encourageant l'émergence d'un vaste mouvement d'alternative pacifique capable de démontrer que l'option pacifique, loin d'être une voie de démobilisation peut constituer une voie alternative et crédible de transformation de la société.

2. LES EMISSIONS 'PEUPLES FRATERNELS': Ces émissions sont consacrées au combat contre la haine ethnique qui se développe dangereusement en Ethiopie. Cette politique de haine ethnique, encouragée aussi bien par le pouvoir en place que par les extrémistes dans l'opposition, cherche à faire croire à tous que le pouvoir actuel est "par les Tigréans et pour les Tigréans" ... L'objectif est de combattre tous les extrémistes, de dissocier le pouvoir en place et le peuple tigréan et de promouvoir l'idée d'unité dans l'égalité de tous et dans la diversité.

3. LES EMISSIONS SOUTIEN AU PROCESSUS DE DEMOCRATISATION: Il s'agit d'émissions d'éducation civique: sensibilisation aux problèmes des droits de l'homme, du processus constitutionnel, de la notion de l'état de droit, d'élections libres, etc. Dans le cadre du soutien au processus de démocratisation de la société éthiopienne, nos émissions donnent une large place à la promotion des organisations de la société civile en faisant l'écho de leurs activités et en offrant une plate-forme pour débattre des problèmes qu'elles rencontrent.

IV. LES 'CYCLES SPECIAUX' DE SENSIBILISATION DE L'OPINION

En plus des programmes habituels, nous envisageons de réaliser une série de "cycles spéciaux de sensibilisation" afin d'approfondir (explication détaillée, débats, etc.) des thèmes que nous estimons importants pour notre action de construction de la paix. Les préparatifs pour le premier de ces cycles intitulé "Emissions de vulgarisation de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme" sont déjà terminés. Se basant sur une brochure "Que signifient les articles de la DUDH?" que nous avons déjà réalisée, les émissions de 10 à 15 minutes environ expliqueront le contenu de chaque article dans un langage très simple et accessible à notre large public.

Deux autres "cycles de sensibilisation" consacrés au problème ethnique et aux élections libres et l'état de droit, sont en cours de préparation et seront programmé à partir de l'été 1998.

V. L'ORGANISATION DES PROGRAMMES

Pour l'année (septembre 1997 - août 1998) nous prévoyons 157 heures d'émissions. la radio émet trois fois par semaine vers l'Ethiopie et les pays voisins (le jeudi de 19h à 20h sur 11680 KHz), vers l'Amérique du Nord (le vendredi de 20h à 21 h sur 5905 KHz) et vers l'Europe (dimanche de 11h à 12h sur 5910 KHz).

Le matériel pour la réalisation des programmes est collecté par nos collaborateurs en Ethiopie dont un (le coordinateur) travaille à temps plein. La rédaction et l'enregistrement s'effectue à Amsterdam sous la direction de journalistes professionnels en exil. Le matériel ainsi préparé est envoyé en Allemagne où nous avons loué des facilités de transmission.

VI. LES GROUPES CIBLES DU PROJET

Le nombre d'auditeurs qui suivent régulièrement les programmes en Ethiopie est estimé entre 8 et 10 millions. Nos programmes (surtout ceux consacrés à l'éducation civique et au problème ethnique) sont préparés dans un langage simple de façon à ce que les messages soient accessibles à ce large public dont la moitié au moins se trouve dans les zones rurales. Même si les programmes sont préparés aussi en tenant compte des besoins des larges communautés d'Ethiopiens en Europe et en Amérique du Nord, les principaux groupes ciblés par Radio Arc-en-Ciel sont nos compatriotes à l'intérieur du pays même et ceux vivant en Afrique de l'est.

Decembre 1997